



Classe à Horaires Aménagés Arts de la Rue (CHAAR) du collège Gérard Philipe en finale du Prix de l'audace artistique et culturelle

publié le 25/03/2014 - mis à jour le 28/03/2014

La Classe à Horaires Aménagés Arts de la Rue (CHAAR) du collège Gérard Philipe concourt pour le prix de l'audace artistique et culturelle. Ce prix est décerné par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication et la Fondation Culture & Diversité. Trois projets ont été retenus au niveau académique, dont le nôtre. Mercredi dernier, le secrétariat du prix, constitué de représentants de la Fondation Culture & Diversité, du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture et de la Communication, s'est réuni pour présélectionner les 15 finalistes parmi les 85 dossiers, le nôtre fait partie de la présélection. Le 16 avril prochain le jury du prix, présidé par Jamel Debbouze, se réunira pour choisir les trois finalistes. Les lauréats du prix seront reçus à L'Élysée par le Président de la République dans le courant du mois de juin 2014.

Pour permettre au jury de mieux apprécier notre projet, jeudi 27 mars, nous nous rendrons au Centre National des Arts de la Rue à Niort pour tourner un film avec le musicien Manu Monnet. Un dépliant présentant la CHAAR sera également remis au jury.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.